

LA VOIX DE L'AURA

n°4

Mai 2024



Le bulletin d'informations de la section UNSA Douanes Auvergne-Rhône-Alpes



Agenda

GT FS CSA

13 mai

FS CSA 2

17 mai

CSA 3

24 juin

SOMMAIRE

Actualité régionale

Brèves du printemps

Actualité régionale

GT SURV : Se moderniser ou disparaître !

Actualité nationale

Encore deux marches à gravir

Actualité nationale

Commission d'emploi sécurisée

Actualité nationale

La santé en Douane

BAROMETRE



📊 Valeur du point d'indice Fonction Publique (brut): 4,92 €

📊 Grilles indiciaires : [ici](#)

📊 Calendrier de paye : [ici](#)

📊 SMIC mensuel brut : 1.766,92 € (11,65 € de l'heure)

« La Voix de l'Aura » est le bulletin d'informations de la
Section UNSA Douanes Auvergne-Rhône-Alpes

Imprimé au local syndical hôtel des douanes

6 rue Charles Biennier 69215 Lyon cédex 2

Courriel : unsa.aura@douane.finances.gouv.fr

Brèves du printemps

La renaissance du printemps à Lyon

A Lyon, le printemps annonce un renouveau de la nature. Un nouveau directeur régional est attendu, après le départ vers des cieux plus dorés de l'actuel. Son passage n'aura probablement pas laissé un sentiment radieux à nombre d'agents au vu de sa communication très légère et de sa vision

toute personnelle de ce que doit être l'activité des services. Espérons qu'à la faveur de ce renouveau régional, il sera possible de recréer une dynamique positive pour relever de sa chute vertigineuse le niveau du moral des gabelous lyonnais.

Que les vents vous soient favorables !

Les collègues qui jusqu'à maintenant œuvraient au CSP à Villeurbanne quittent le giron de la DI de Lyon pour être rattachés à un nouveau service à compétence nationale, le CGF. Ces chevilles ouvrières de l'ombre, œuvrant pour tous les services douaniers resteront physiquement à Villeurbanne mais leur encadrement sera à Paris. Vos élus ont suivi et accompagné ce changement

majeur en essayant d'être systématiquement à l'écoute des attentes et des problématiques des premiers concernés, les agents du service. Les élus Unsa Douanes remercient les agents du CSP pour leur confiance durant ces années de travail commun et leur souhaite bon vent et à bientôt dans cette nouvelle structure !

Le vent souffle, les Effectifs de Référence s'effacent.

Les premiers mois de l'année sont traditionnellement ceux de la présentation des effectifs de référence issus des dialogues de gestion. Comme c'est le cas depuis des années, les postes s'évaporent.

La DI continue à fondre comme neige au soleil, rendant 6 emplois de catégorie C tant en SU qu'en AG/CO, en plus des 39 emplois du CSP.

L'érosion des missions fiscales grignote encore un peu plus les postes de la

Recette Interrégionale qui perd encore 5 emplois de référence.

C'est une baisse de plus 3,5 % de nos effectifs alors que dans les services la charge de travail augmente partout.

La seule hausse des effectifs de référence est à la BSI de Lyon (+2 ER) qui accuse un sous effectif persistant assez préoccupant, emplois destinés à essentiellement renforcer le GRITT dans la lutte contre le trafic de tabacs.

Service Après Vente des syndicats

Votre Section Unsa Douanes fait tout son possible pour passer dans les services échanger avec vous et recueillir vos remarques, préoccupations ou questions. Mais nous ne passons pas aussi souvent que nous le voudrions, en raison de l'activité de nos services respectifs. Si le besoin s'en fait sentir,

n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail unsa-auvergne-rhone-alpes@douane.finances.gouv.fr ou directement au près d'un de vos élus et nous ferons notre possible pour répondre à vos attentes. Nous sommes là pour vous !





Se moderniser ou disparaître !

Ce jeudi 14 mars s'est tenu au siège de la DI le très attendu Groupe de Travail sur la Surveillance.

Ce GT s'est réuni sur la proposition des OS et notamment de l'UNSA Douanes, le Directeur Interrégional en ayant saisi l'urgence de la situation.

La liste des sujets à l'ordre du jour relevaient d'un inventaire à la Prévert. Nous le savons tous, en SURV beaucoup trop de leviers n'ont pas été pris en main depuis longtemps et commencent à rouiller !! Il y a urgence à rénover l'ensemble de la surveillance Douanière.

À travers notre déclaration liminaire nous avons souhaité orienter le débat vers les sujets fondamentaux que porte l'UNSA Douanes depuis des années, à savoir le rôle des BSI et leurs complémentarités avec les autres services comme la DOD, la fonction et le positionnement du Chef d'Équipe et la place du Renseignement, l'équilibre vie pro/vie personnelle ou encore la sécurisation des locaux douaniers. En effet, l'ensemble des thématiques évoquées par l'UNSA constituent une vision cohérente et globale qui doit permettre à la SURV de rester un service efficace et adapté à l'état de la menace criminelle.

L'UNSA Douanes exige un dépoussiérage des missions douanières qui passera inéluctablement par une réorganisation globale de nos modes de fonctionnement et comme de nos instructions.

Nous le savons, nos propositions novatrices et pragmatiques commencent à infuser en hauts lieux, maintenant il faut agir et vite !

Le DI a partagé plusieurs de nos idées et nous a indiqué qu'il ferait remonter, avec commentaires, ces pistes.

La reconnaissance de la fonction couteau-suisse du Chef d'Équipe et la nécessité d'un service intermédiaire entre les BSI et la DOD, dédié et organisé à cet effet, apparaissent comme les sujets prioritaires.

Les quatre axes qui devaient constituer ce GT : Sujets d'actualité / Formation Professionnelle / Ressources Humaine / Équipement, ont tous pu être abordés chaque sujet étant lié à l'autre.

Beaucoup d'interrogations portant sur la place des douaniers de l'Interrégion dans l'organisation des JO ont été abordées. Il en ressort que la douane jouera son rôle de police des marchandises autour des événements et sur les grands axes y menant. La LCF restera le maître-mot. Il est à noter que le DI nous a assuré une gestion bienveillante des taux d'engagements des unités concernées, l'important étant que la douane puisse répondre présente à cette événement majeur. Le principe de complémentarité entre les unités devra permettre d'équilibrer la charge opérationnelle.

Le problème du manque constant d'effectif, principalement sur le Léman, l'arc alpin et la région lyonnaise est soulevé. Cet état de fait devrait se prolonger malgré l'annonce de deux nouveaux ER sur la BSI de Lyon et la mise en place prochaine d'un Concours National à Affectation Régionale (CNAR). C'est le manque d'attractivité qui devrait interroger.

Les projets portant sur l'équipement et l'immobilier ont tous été freinés pour une raison simple, il n'y a plus de crédits à cause des réductions budgétaires décidées par le gouvernement ! On est d'accord pour faire, mais sans moyen À croire que tout repose sur la réorganisation, la bonne volonté des agents et la débrouille.

Beaucoup reste à faire, mais l'UNSA Douanes a quitté ce GT avec la satisfaction d'avoir été force de proposition, que nos principaux combats aient été pris en compte, soutenus et aient reçu un accueil globalement favorable. Reste à savoir s'ils seront entendus...

Prochaine échéance locale : Un conseil Interrégional SURV devrait avoir lieu courant Juin.

Nous continuerons de porter avec conviction au niveau local, comme au niveau central notre vision pour la surveillance!

Retrouvez également le liminaire de ce GT ici : http://www.unsadouanes.fr/fr/DIAURA/DL_14_03_2024

Encore deux marches à gravir



Lors de notre rencontre du 5 mars avec le Ministre, nous avons eu la confirmation des engagements pris par la Directrice Générale lors du dernier groupe de travail JOP 2024. Thomas Cazenave a ensuite souligné l'engagement de tous les douaniers à la bonne organisation de cet évènement de portée mondiale. Il a également demandé à la DG de veiller à une gestion RH humaine durant la période : « faire de la dentelle ».

Les revendications portées par l'UNSA Douanes /CGC Douanes :

- L'alignement des primes complémentaires sur celle de la police nationale. (cf la douane qualifiée au repêchage)

✓ VALIDÉ

- La défiscalisation des différentes primes JO (cf liminaire gt JOP du 28/02)

✗ REFUS

Le Ministre chargé des comptes publics a annoncé qu'il était contre la défiscalisation pour tous les fonctionnaires...

L'UNSA/CGC restera donc attentive au respect de l'égalité de traitement entre policiers et douaniers !

- L'attribution d'une prime forfaitaire pour tous les personnels de la DGDDI.

➡ PAS DE RÉPONSE (cf CR du CSAR du 01/06/23)

- L'abondement de la subvention allouée à la mutuelle des douanes. L'UNSA / CGC a tout d'abord salué l'effort de la Mutuelle qui, par la prise en charge d'une partie des frais de garde des enfants pendant les JO, fait honneur à la solidarité de la corporation douanière. Nous avons ensuite exigé que l'administration compense cette aide par un abondement de la subvention.

➡ ENVISAGÉ.

↪ Cette réunion a permis à certaines OS de soutenir les revendications portées par l'UNSA/CGC depuis le début du cycle de discussion.

Une nouvelle fois, le pragmatisme de l'alliance UNSA/CGC a fait consensus.

➤ Défiscalisation, primes pour tous... Encore 2 marches à gravir pour reconnaître à sa juste valeur l'engagement des douaniers. ➤



A évènement exceptionnel, reconnaissance exceptionnelle !





Commission d'emploi sécurisée : l'UNSA douanes (enfin) entendue !

A l'occasion du CSAR des 8 et 9 février, l'administration a réalisé une présentation sommaire du plan anti-corruption à venir. L'UNSA Douanes a sauté sur l'occasion pour réclamer à nouveau l'anonymisation complète de toutes les procédures OP/CO et SU et la suppression de l'identité de l'agent sur le recto des commissions d'emploi.

Ces mesures sont indispensables pour assurer la protection de tous les personnels CO et SU. La douane se décide à agir grâce à l'UNSA Douanes !



→ PHASE 1 :
Pour les com' existantes, la DG va engager une procédure visant à faire retirer le nom et le prénom du recto de la carte professionnelle. Elle sera ensuite remplacée.

→ PHASE 2 :
L'administration va passer un appel d'offre afin de créer une nouvelle commission d'emploi, inspirée d'un modèle déjà utilisé à la Police ou la Gendarmerie nationale.



- L'UNSA Douanes et l'UDT portent régulièrement ces revendications depuis une dizaine d'années, sans relâche : **ANONYMAT DES PROCÉDURES (2022) / Le monde change ! (2020)**, pour ne citer que les plus récentes.
- Notre ténacité aura fini par payer, l'administration enclenche un processus pour les com'. Il reste à présent à en faire de même sur l'anonymisation des procédures !

La santé au travail

Dans un article de l'INRS, une nouvelle étude a montré que les travailleurs qui sont le plus souvent assis ont un risque accru de décès lié à une maladie cardiovasculaire de 34% par rapport à leurs collègues les plus actifs. Cet excès de risque de décès est de 16 % toutes causes confondues. Cependant, lorsque les travailleurs alternent entre position assise et non-assise, ce risque accru de mortalité disparaît.

Le temps que chaque agent passe au travail, représente une part importante de sa vie. Il est donc essentiel de prendre en compte les effets de notre activité professionnelle. Pendant longtemps, le travail était présenté comme une source d'épanouissement, d'accomplissement et d'ouverture: un grade, des responsabilités, un salaire ! Or, les réformes successives de ces dernières années ont affecté de façon désastreuse, nos carrières, nos rémunérations, ainsi que l'organisation de notre administration.

L'origine du mal qui affecte nos corps et nos têtes: injonctions paradoxales,

L'UNSA Douanes appelle à la prise de conscience de nos dirigeants !

Nous demandons le retour d'un mode d'animation des équipes, basé sur la communication orale et la confiance. Il faut permettre à l'encadrement de retourner sur le terrain, en le déchargeant des trop nombreuses tâches administratives. Le déploiement des outils 5G doit être au service du dialogue et non du flicage.

La pratique du sport doit être facilitée. Il faut pleinement intégrer dans l'organisation du travail, la prévention de tous les risques sur la Santé.

Le réseau de surveillance médicale des personnels doit être homogénéisé et consolidé sur le territoire, pour agir en toute objectivité. La télémédecine est également une piste de réflexion à envisager. Les agents des douanes méritent un accompagnement rigoureux tant physique que psychologique.

Enfin, il n'est nul besoin de rappeler que l'activité physique est essentielle pour se maintenir en bonne santé. La sédentarité provoque l'apparition de pathologies chroniques et génère de la souffrance. Les dotations des Formations Spécialisées pallient le manque d'ergonomie des postes de travail, mais l'origine du mal vient du fait que nous sommes faits pour bouger.

L'UNSA Douanes revendique des mesures simples à mettre en place, s'appliquant à TOUS et tellement bénéfiques



OFFRIR et DONNER l'opportunité aux agents de bouger.

RENFORCER la prévention des risques liés à la sédentarité, notamment au travail.

PERMETTRE un créneau réservé à une pratique sportive dans le temps de travail : à la prise de service ou pendant une coupure méridienne, pour les agents volontaires.

CONCLURE des conventions avec des gymnases et des salles de sport (participation employeur), dans la mesure où il n'est pas possible d'en créer au sein des bâtiments.

LIBÉRER et MODERNISER le cadre de travail des agents.

INSCRIRE la convivialité comme outil de prévention des risques psycho-sociaux.

CONSTRUIRE une salle dédiée à la détente dans chaque service (différent du local social).

AMÉNAGER des lieux de travail pour ne pas rester assis toute la journée avec du mobilier de bureau mixte (assis/debout).

ASSOCIER les agents au schéma d'organisation des locaux.

RÉNOVER l'isolation thermique (été/hiver) via la performance énergétique des bâtiments.

AGIR et PROTÉGER, le cas échéant, pour réduire le bruit ambiant et l'exposition à la pollution.



PROTÉGER le capital santé des agents.

PRÉVENIR des troubles musculo-squelettiques liés à l'environnement de travail en dispensant des formations obligatoires sur les lieux de travail.

ACCORDER des jours de congés mensuels non cessibles, en plus des CA, pour les personnels en service actif ou assimilé selon un barème progressif.

RENDRE accessible la bonification pour pénibilité à tous les agents concernés.

GARANTIR tous les temps de pause.

PLÉBISCITER les restaurants administratifs proposant des menus équilibrés.



Barème des cotisations 2024



Besoin d'une information ?

↳ unsadouanes@gmail.com

Trouver une section ?

par ici →



Grades	Montant annuel	Coût annuel*	Coût mensuel*
Primo adhérent	40 €	13 €	1,10 €
Retraité	42 €	14 €	1,16 €
Berkani	42 €	14 €	1,16 €
Contractuels	47 €	16 €	1,29 €
Agent de Constatation	81 €	27 €	2,23 €
Agent de Constatation Principal 2 ^e classe	94 €	31 €	2,59 €
Agent de Constatation Principal 1 ^e classe	103 €	34 €	2,83 €
Contrôleur 2 ^e classe	106 €	35 €	2,92 €
Contrôleur 1 ^e classe	112 €	37 €	3,08 €
Contrôleur Principal	119 €	39 €	3,27 €
Inspecteur	139 €	46 €	3,82 €
Inspecteur Régional 3 ^e classe	157 €	52 €	4,32 €
Inspecteur Régional 2 ^e classe	164 €	54 €	4,51 €
Inspecteur Régional 1 ^e classe	172 €	57 €	4,73 €
Inspecteur Principal 2 ^e classe	182 €	60 €	5,01 €
Inspecteur Principal 1 ^e classe	182 €	60 €	5,01 €
DSD2 / CSC2	194 €	64 €	5,34 €
DSD1 / CSC1	194 €	64 €	5,34 €
DPSD / Adm. / Adm. Civil	220 €	73 €	6,05 €
Adm. sup. / Adm. HC	220 €	73 €	6,05 €
Administrateur Général	268 €	88 €	7,37 €

pragmatique

rassembleur

déterminé

accessible

innovant

*après crédit d'impôts de 66% perçu en 2025



J'adhère ici :

